

6^{ème} RUN & BIKE du TAC - 29 janvier 2012

RÈGLEMENT

- Art. 1 :** Le Toucan Athletic Club organise le 6^{ème} Run & Bike du TAC le dimanche 29 janvier 2012.
Épreuve par équipe de 2 ouverte à toute personne née avant le 01/01/97 (clubs, armées et individuels).
Une autorisation parentale pour les mineurs de moins de 18 ans sera exigée.
- Art. 2 :** L'épreuve consiste à couvrir une distance de 24 km par équipe de 2 (1 cycliste et 1 coureur à pied).
Les 2 équipiers restent côte à côte ou l'un derrière l'autre (le cycliste étant alors toujours placé derrière le coureur).
L'un avance sur un VTT, l'autre reste en course à pied. Les changements se font d'une façon entièrement libre mais le vélo ne doit pas être posé au sol (relais de main à main).
La zone départ/arrivée est située à hauteur du Carrefour Pannequin sur la piste des Compagnons Réunis (accès par la RN1, PK 62,5).
Le port du casque pour le cycliste est obligatoire.
- Art. 3 :** La parcours a été mesuré au moyen d'un GPS.
Aucun ravitaillement n'est proposé sur le parcours, la course s'effectue en totale autonomie.
Une collation sera proposée à tous les participants à l'arrivée
- Art. 4 :** Plusieurs classements seront établis à l'issue de l'épreuve :
-classement général scratch
-classements vétérans homme
-classements femme, mixte et jeune
Un pointage et contrôle seront établis au point du parcours le plus éloigné de l'arrivée (lieu-dit Vestiges du Carbet des Chasseurs).
- Art. 5 :** Chaque équipe doit effectuer la totalité du parcours de l'épreuve.
L'abandon d'un des équipiers entraîne automatiquement l'élimination de l'équipe.
- Art. 6 :** Interdiction formelle pour chaque équipe de changer de vélo pendant la durée de l'épreuve.
Le vélo du départ doit être utilisé sur toute la course.
- Art. 7 :** Un médecin civil et une ambulance seront présents sur le parcours.
Les organisateurs se réservent le droit de mettre hors course tout concurrent montrant des signes de fatigue pouvant se révéler dangereux pour la santé.
- Art. 8 :** Les droits d'inscription sont fixés à 40,00 euros par équipe.
Les inscriptions seront closes samedi 28 janvier 2012.
Les bulletins d'inscriptions doivent être envoyés par courrier, accompagnés du paiement et d'un certificat médical ou d'une licence en cours de validité (athlétisme ou cyclisme), à :
TAC C/O PIQUEMAL Stéphane - 39 rue Léonce Ringuet - 97310 KOUROU.
Pour tout renseignement tél 05/9432/90/18, 05/94/32/02/91 et 06/94/22/32/45 - fax : 05/94/32/47/70
Email picmuche@hotmail.com www.toucan-athletic-club.com
- Art. 9 :** La remise des dossards se fera, sur la zone de départ/arrivée, le jour de l'épreuve de 8 h 00 à 8 h 45.
Briefing pour les concurrents avant le départ à 8 h 55.
Le départ du Run & Bike sera donné à 9 h 00 précises.
- Art. 10 :** Une assurance collective, qui couvre l'organisation pendant toute la durée de l'épreuve, est contractée par le Toucan Athletic Club auprès de la compagnie d'assurance Sacdrop. Les concurrents participent sous leur propre responsabilité.